



**École Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES)
Centre de Recherche et de Documentation (CRD)**

NOTE D'ÉCLAIRAGE

N° 15 juin 2023

LA 15^e CONFERENCE DES CHEFS D'ÉTAT DE LA COMMUNAUTE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE, 17 MARS 2023

Yaoundé, la capitale camerounaise, a abrité le 17 mars 2023, la 15^e session de la Conférence des Chefs d'État de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Signe de l'importance des travaux, les États membres étaient tous représentés à leur plus haut niveau. Pour rappel, comme dans les autres organisations intergouvernementales, la conférence des Chefs d'État est l'organe suprême de décision dans cette communauté. Elle en détermine la politique et oriente l'action. La précédente session de cette instance s'était tenue le 24 mars 2019 à N'Djamena. À l'occasion, la Conférence s'était penchée sur le Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), le processus de rationalisation des Communautés Économiques Régionales, la redynamisation de la Surveillance Multilatérale, la liquidation de la Compagnie Communautaire « Air-CEMAC », la finalisation des Réformes institutionnelles au sein de la

Communauté, la mise en œuvre de la libre circulation des personnes (notamment avec l'adoption de la Politique Commune d'Émigration, d'Immigration et de Protection des Frontières de la CEMAC) et le mécanisme autonome de financement de la Communauté, entre autres sujets.

La 15^e session de cette instance communautaire se tient quatre années après la précédente. Cette rupture de la tradition institutionnelle a été dictée par la survenue et la persistance de la pandémie du Covid-19, celle-ci se constituant en une source de report, d'annulation, voire de modification du format des rencontres internationales. Mais, cette crise sanitaire, par son impact économique désastreux, a suscité des mesures conjoncturelles drastiques et imposé des réformes structurelles profondes aux États de la sous-région, s'imposant par conséquent à l'agenda de la 15^e Conférence.

La paix et la sécurité comme contexte sous-jacent

Le contexte de la tenue de cette conférence est marqué par des difficultés économiques. Parmi elles, la chute brutale des cours mondiaux du baril de pétrole brut (principale exportation de la zone) et ses conséquences sur les équilibres budgétaires sont notables. Il en est de même des mesures restrictives imposées d'abord par le Covid-19 et ensuite par le conflit russo-ukrainien, lesquelles se sont avérées nécessaires pour contenir l'inflation et préserver la sécurité alimentaire ainsi que la sécurité énergétique des pays de la Communauté. Si le vocabulaire de l'intégration est fortement empreint d'économie, son substrat est éminemment politique. Dans le registre des politiques d'intégration et de coopération régionales, la notion de paix est essentielle dans la mesure où la quête de bien-être et de croissance économique est ainsi liée à la paix et à la sécurité au niveau national et sous-régional¹.

La 15^e session de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC s'est ainsi tenue dans un contexte sécuritaire préoccupant. À l'échelle transfrontalière, la menace terroriste de Boko Haram reste d'actualité dans la région du lac Tchad, faite d'attaques sporadiques. Dans le Golfe de Guinée également, la persistance de la piraterie maritime est perceptible. À l'échelle des États membres de la CEMAC, des crises socio-politiques retiennent l'attention. Il en est ainsi du Cameroun où, malgré une

¹ Discours d'ouverture de S.E.M. Paul Biya, 15^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC, 17 mars 2023.

accalmie observée, les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest restent en proie à des revendications corporatistes et sécessionnistes. En Centrafrique, la situation reste précaire et incertaine. Preuve de la préoccupation que constitue l'avancement du processus de paix dans ce pays, la question du retour de la Commission et de l'École Inter-Etats des Douanes à leurs sièges à Bangui a de nouveau été évoquée², la Conférence l'envisageant à très court terme.

La situation au Tchad ne saurait être oubliée, l'incursion des bandes rebelles ponctuant parfois l'actualité nationale et régionale. Le 20 avril 2021, une offensive du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad s'était ainsi soldée par le décès du Président Idriss Déby Itno. Ce drame a fait peser des craintes sur la stabilité de la sous-région, principalement dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram³.

La prudence face aux enjeux

Sous le leadership proactif du Président Paul Biya, Président en exercice de la CEMAC dans l'entre-deux conférences, la construction institutionnelle de la Communauté s'est poursuivie avec détermination durant les années qui séparent les Conférences de N'Djaména et de Yaoundé. La situation économique

² Le siège de la Commission a été déplacé en 2013 à Malabo du fait de la dégradation de la situation sécuritaire. Envisagé depuis 2015, le retour à Bangui est bloqué par les retards dans la réhabilitation du patrimoine immobilier de la Commission dans cette ville.

³ C. Roussy, « Tchad : le décès du président Idriss Déby risque-t-il de déstabiliser un peu plus la région ? » (Interview), 22 avril 2021, <https://www.iris-france.org/156662-tchad-le-deces-du-president-idriss-deby-risque-t-il-de-destabiliser-un-peu-plus-la-region/>, consulté le 27 avril 2023 à 19h03.

préoccupante depuis une décennie a imposé la tenue de nouvelles rencontres *ad hoc*. Le 23 décembre 2016 déjà, le Sommet extraordinaire des Chefs d'État de la CEMAC avait adopté à Yaoundé une série de résolutions pour réduire les déficits budgétaires et extérieurs, ainsi que pour relancer l'activité économique dans la zone CEMAC. Cela a eu pour effet d'atténuer la baisse brutale des réserves de change de la zone (de plus de 9 000 milliards de F CFA en 2013 à moins de 3 000 milliards de F CFA en 2016), apaisant ainsi les craintes de dévaluation du franc CFA. Sous la présidence effective du Cameroun, deux autres rencontres extraordinaires de l'instance politique de la Communauté ont été organisées. Il s'agit du Sommet extraordinaire des Chefs d'État sur la situation économique et monétaire dans la zone CEMAC tenu à Yaoundé, le 22 novembre 2019 et du Sommet extraordinaire des Chefs d'État sur la situation macroéconomique dans la CEMAC et les mesures de redressement que Yaoundé a accueilli le 18 août 2021. La première de ces deux rencontres avait pour objectif d'examiner la situation économique, financière et monétaire dans la zone CEMAC et d'analyser les perspectives des économies de la sous-région. La deuxième rencontre, tenue en visioconférence du fait du Covid-19, évaluait la situation macroéconomique de la communauté en temps de pandémie et analyser les mesures de redressement appropriées pour renforcer la résilience des économies des États membres tout en accélérant leur transformation structurelle.

De nombreux observateurs et analystes avaient inscrit à l'agenda de la Conférence une variété de questions

fondées sur l'actualité dans la sous-région. Parmi celles-ci, était attendue la position des Chefs d'État sur l'avenir du franc CFA dans la zone CEMAC, en résonance avec celle prise le 21 décembre 2019 pour la fin de cette monnaie dans l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). La position de la Conférence était également attendue sur l'utilisation de la crypto-monnaie comme moyen de paiement, à la suite de la décision de la République Centrafricaine le 22 avril 2022 de donner cours légal au Bitcoin et plus tard au *Sango Coin*⁴. D'autres questions, en cours depuis la dernière conférence en 2019, continuent de susciter l'attention, principalement la mise en œuvre du PREF-CEMAC et la fusion de la CEMAC et de la Communauté économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC). À cela s'ajoutent l'inefficacité du mécanisme autonome de financement de la CEMAC par la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI) et les espoirs fondés sur la mise en œuvre des onze projets intégrateurs prioritaires sur la période 2021-2025⁵. Au rang des préoccupations conjoncturelles, les mesures prises pour faire face aux conséquences économiques de la guerre en Ukraine et des crises internes aux États membres étaient attendues. Le

⁴ Le Sango est la monnaie numérique (cryptomonnaie) de la République centrafricaine, adoptée le 03 juillet 2022. Ce pays devient, le 22 avril 2022, le 2^{ème} pays au monde après Salvador, à adopter le Bitcoin comme monnaie légale.

⁵ « CEMAC : les pays font le point du financement et de l'exécution des projets intégrateurs », <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230221-cemac-les-pays-font-le-point-du-financement-et-de-l-ex%C3%A9cution-des-projets-int%C3%A9grateurs>, consulté le 27 avril 2023 à 17h23 ; « Table ronde pour le financement des projets intégrateurs de la CEMAC (Paris, 16-17 novembre 2020). Communiqué final ».

principe de la libre circulation des personnes, acté en 2017, mais régulièrement mis à mal par les retards accusés dans la mise en circulation du passeport CEMAC et par des expulsions spectaculaires de ressortissants de la Communauté, comme en Guinée Équatoriale en octobre 2022, quelques mois avant la Conférence, aurait pu s'inviter dans les échanges. Sans les ignorer, les Chefs d'État de la CEMAC ont souvent opté pour la prudence dans la prise de décision, si l'on s'en tient au communiqué final de la Conférence⁶.

L'une des décisions les plus attendues portait sur le renouvellement des personnels à la tête des institutions communautaires. Le principe de rotation par ordre alphabétique des dirigeants pour l'ensemble des institutions et organes spécialisés de la CEMAC avait été instauré en 2010, abrogeant le consensus de Fort-Lamy⁷. Ainsi, Baltasar Engonga Edjo'o (Guinée Équatoriale) a remplacé Daniel Ona Ondo (Gabon) à la présidence de la Commission de la CEMAC. Il a pour Vice-Président Charles Assamba Ondogo (Cameroun) qui prend la suite

⁶ CEMAC, « 15^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC (Yaoundé, le 17 mars 2023). Communiqué final ».

⁷ Accord adopté en 1973 qui fixait les règles de répartition des postes au sein de la sous-région : fonction de gouverneur de la BEAC dévolue au Gabon et vice-gouvernorat au Congo ou au Tchad ; siège de la BEAC à Yaoundé ; siège du secrétariat exécutif de la Communauté à Bangui ; fonction de secrétaire exécutif dévolue au Cameroun ; siège de la BDEAC à Brazzaville ; siège de la Cour de justice à N'Djamena ; siège de la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale à Libreville ; siège de la Commission Bancaire d'Afrique centrale (COBAC) à Douala ; siège du Parlement à Malabo. Voir P. E. J. Batchom, « La rupture du consensus de Fort-Lamy et le changement du rapport de force dans l'espace CEMAC », *Études internationales*, Vol. 43, n° 2, 2012, pp. 163-183.

de Fatima Haram Acyl (Tchad). Francial Giscard Bodin Libengue-Dobele Kpoka (Centrafrique), Fulgence Likassi-Bokamba (Congo), Nicolas Beyeme Nguema (Gabon) et Ngabo Seli Mbogo (Tchad) ont pour leur part été nommés Commissaires à la Commission de la CEMAC. Sur la base de cette rotation, des changements ont été opérés dans les autres institutions communautaires⁸. Il en est ainsi de la nomination du Tchadien Doumapi Taingam à la Direction générale de l'École Inter-Etats des Douanes (EIED) et du Gabonais Esaie Ovono Eyi Mezui au Secrétariat permanent du Comité des Chefs de Police d'Afrique Centrale (CCPAC).

Il faut rappeler que cette session de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC a également servi de passage de témoin entre le Président sortant de la Conférence, le Président Paul Biya (Cameroun), et le Président entrant, le Président Faustin-Archange Touadéra (République Centrafricaine).

Préserver la coopération régionale

La prochaine session de la Conférence des Chefs d'État devrait se tenir en République Centrafricaine. Les enjeux seront à nouveau multiples. Il s'agira entre autres d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre du Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC depuis l'adoption du Document révisé du PREF-CEMAC pour la période 2021-2025. La rationalisation des Communautés Économiques Régionales restera également à l'ordre du jour de cette instance, dans la mesure où la fusion de

⁸ Voir CEMAC, « 15^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC (Yaoundé, le 17 mars 2023). Communiqué final », pp. 6-8.

la CEMAC et de la CEEAC est loin d'être achevée. De nombreux obstacles politiques, financiers et sécuritaires doivent encore être surmontés⁹ pour que ce processus irréversible aille à son terme et intègre la dynamique de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). En attendant la tenue de cette rencontre, les États membres continueront à relever les défis de la solidarité régionale. Le récent litige opposant le Cameroun et le Tchad en est un exemple patent. L'excellence des relations entre les deux pays avait pourtant été affichée à Yaoundé au cours de l'entrevue entre le Président camerounais Paul Biya et le Président de transition du Tchad Mahamat Idriss Déby Itno, le 16 mars 2023, avant l'ouverture de la dernière conférence de la CEMAC. L'établissement non concerté de contrats autour du pétrole tchadien¹⁰ a par la suite débouché sur le rappel, par le Tchad, de son ambassadeur au Cameroun, pour consultations. Les risques de cette crise diplomatique sont évidents pour les deux pays, mais aussi pour la sous-région. La coopération entre le Tchad et le Cameroun est en effet dynamisée depuis 2000 par la construction du pipeline entre Doba et Kribi. Cette infrastructure génère des devises substantielles pour les deux voisins, ce que pourrait remettre en cause une crise

profonde entre eux. Mais au-delà, les dissensions entre le Tchad et le Cameroun pourraient affecter le succès de la Force multinationale mixte dans la lutte contre Boko Haram dans la zone du lac Tchad et plus largement les initiatives de sécurité dans la CEMAC. Il est évident que seuls le dialogue et une entente commerciale peuvent venir à bout de cette crise. En effet, le « doux commerce », au sens de Montesquieu, raffermirait l'entente entre les pays et repousse le risque qu'ils entrent en guerre. Le philosophe considérerait ainsi que « L'effet naturel du commerce est de porter à la paix ». C'est bien cela l'essence de l'intégration régionale.

⁹A. S. Ben Barbonsou, « Processus de fusion CEMAC-CEEAC : bilan à mi-parcours, enjeux et défis de la réforme pour une meilleure intégration sous-régionale en Afrique centrale », *Thinking Africa*, Note de recherche n° 105, septembre 2022.

¹⁰A. Antem, "An analysis of the diplomatic crisis between Cameroon and Chad: What are the implications for the Central African sub-region?", *On Policy Magazine*, 6 mai 2023, <https://onpolicy.org/an-analysis-of-the-diplomatic-crisis-between-cameroon-and-chad-what-are-the-implications-for-the-central-african-sub-region/>, consulté le 11 mai 2023 à 10h45.